

LISTE DES JUSTIFICATIFS IMPOTS

DECLARATION, BENEFICIAIRES DSE-SPC* (ANCIEN OCPA)

-Vos identifiants pour votre déclaration fiscale

-Attestation DSE-SPC

-Attestation de rentes (AVS, LPP, etc.)

-Subsides, allocations de logement, justificatifs au 31.12

-Relevés bancaires au 31.12 avec mention des intérêts et du solde

-Assurance vie, justificatif de la compagnie d'assurance au 31.12

-Assurance-maladie, justificatifs du montant payé (mensuel ou annuellement)

-Frais médicaux, dentaire ou de pharmacie, attestation de la caisse, quittances ou factures

L'administration fiscale vous informe :

La date limite pour renvoyer la déclaration remplie est le 31.03.2019. Vous pouvez repousser le délai au 30.06.19, en déposant une demande sur le site internet impots.ge.ch ou par téléphone sur serveur vocal au 022 546 94 00. Ce délai sera facturé CHF 20.-. Si la déclaration n'est pas retournée dans les délais, le rappel qui suivra sera facturé CHF 10.-, sans réponse de votre part, un second rappel vous sera adressé. Il sera facturé 20.-.